

Année Refondation - 21 novembre 2015

Carnet de Route de l'Unité pastorale de Mons

Pour les années pastorales 2015 à 2018

1) Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit-Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Mons. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'animation pastorale. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2014-2015, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Mons forment la « maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3,9).

2) L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Evangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Evangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Eglise (cf. Mc 16, 15). L'Eglise étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique Lumen Gentium, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3) A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 3 octobre 2014, où Mgr Harpigny est venu rappeler aux baptisés de l'Unité pastorale de Mons quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, onze groupes de travail se sont mis en place et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'une centaine de personnes ont relevé le défi. Onze groupes se sont constitués et ont remis, après plusieurs rencontres, leurs rapports finaux, qui sont la base du discernement pour la rédaction du carnet de route¹. La lecture de ces rapports montre la qualité du travail effectué mais aussi le dynamisme et le souhait de s'inscrire dans la nécessaire dynamique diocésaine qu'est la Refondation des paroisses. Les grandes questions posées mettent devant nous le grand champ à labourer et à semer. De nouveaux défis sont lancés, des choix doivent être faits, des moyens humains et matériels mis à disposition.

Beaucoup de sujets abordés s'entrecroisent. Inutile donc de les cloisonner. Toutefois plusieurs thèmes ont été cités à de nombreuses reprises, et apparaissent comme des priorités qui méritent une attention particulière :

1. la catéchèse, l'initiation chrétienne, et les jeunes
2. les couples et familles,
3. la communication.

¹ On trouvera en annexe quelques extraits significatifs des rapports de ces groupes de travail.

Certains groupes de travail ont décidé de continuer à se voir pour prolonger le discernement et porter des initiatives nouvelles. Cette dynamique ne peut qu'être encouragée.

Au terme de ce discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme actions prioritaires pour les 3 années à venir².

A. Les instances pastorales

L'Unité pastorale de Mons, aujourd'hui constituée de sept paroisses distinctes, va donc évoluer vers une Paroisse nouvelle et voir ses instances pastorales modifiées, articulant pôles synodal et ministériel, avec le Conseil Pastoral et l'Equipe d'Animation Pastorale. Dorénavant, l'EAP et le Conseil Pastoral se renouvelleront en même temps.

Le Conseil Pastoral

Un Conseil Pastoral de l'Unité pastorale refondée sera créé. Il prendra ses fonctions lors du lancement de l'Unité pastorale refondée, le 21 novembre 2015. Il regroupera des représentants des clochers et des membres issus des différentes équipes et services (décret 7). Le Conseil sera représentatif des acteurs paroissiaux, des paroissiens et des chrétiens moins impliqués dans la pratique religieuse.

Travaillant avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration, le Conseil Pastoral sera le lieu de concertation (cf. le document diocésain « Le Conseil Pastoral : vivre la synodalité en paroisse »). Comme le décret 7 le demande, le Conseil Pastoral veillera à être particulièrement à l'écoute des personnes « portant des responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l'Eglise [...] sans dépendre forcément de la vie paroissiale. Il veillera notamment à donner une place importante aux représentants des écoles et des mouvements de jeunesse. »

Chaque clocher regroupe une communauté animée d'un vrai dynamisme et de nombreux projets. La vitalité de chaque clocher est importante. Chaque clocher dispose de caractéristiques propres et de ressources importantes. Dans l'accueil des diversités, leur travail s'accomplira en pleine communion avec la mission de l'Unité pastorale refondée. Une personne-relais sera instituée pour chaque clocher (décret 8, cf. le document « Le Conseil Pastoral : vivre la synodalité en paroisse »). Cette personne s'entourera de membres de la communauté pour former ce qui pourrait être appelé un « groupe d'animation de clocher ».

Le Conseil Pastoral, présidé par le doyen, se réunira au minimum chaque trimestre. Pour les trois années à venir les instances suivantes seront rendues présentes au Conseil Pastoral pour former autant de cellules de vie d'un même corps :

les clochers :

- Sainte-Waudru
- Notre-Dame de Messines
- Sainte-Elisabeth
- Saint-Nicolas
- Sacré-Cœur
- Saint-Martin à Ghlin
- Saint-Martin à Hyon

² D'autres priorités soulignées par les groupes de travail sont à mettre en œuvre à moyen terme et sont rappelées plus loin.

les différents services :

- Jeunes
- Ecoles - Monde étudiant
- Liturgie
- Catéchèse
- Couples - Familles
- Santé
- Vie religieuse
- Solidarités
- Communication
- Gestion financière

Les personnes-relais des clochers reçoivent une certification de notre Evêque, et la personne responsable de l'équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse reçoit un mandat de l'Evêque.

L'Equipe d'Animation Pastorale

Le 21 novembre 2015, lors de la célébration de lancement de l'Unité pastorale refondée, une nouvelle EAP est envoyée en mission (décret 6).

Elle est composée des abbés André MINET, doyen, Roger MENGI et Emmanuel-Marie NTABOBA, de Mesdames Anne DRUGMAND et Sabine DUQUESNE, animatrices en pastorale, et de Messieurs Jean LAHOUSSE, diacre, Roger PETIT et Emmanuel CORNET.

B. Les thématiques prioritaires

La catéchèse et l'initiation chrétienne. Devenir chrétien et vivre en disciple du Christ est l'œuvre de toute une vie.

Il est important de conscientiser la communauté chrétienne au fait que la nouvelle démarche catéchétique n'est pas seulement une affaire d'enfant, mais qu'elle concerne tous les âges. En effet notre foi se nourrit et évolue durant toute notre vie. La catéchèse nous aide à devenir chrétien et à vivre en disciple du Christ, à reconnaître Dieu présent dans notre vie, à découvrir et vivre de son amour et enfin à mettre des mots sur l'expérience de foi vécue.

Pour aider à grandir dans la foi :

1. Des rencontres de catéchèse intergénérationnelle, rassemblant des personnes de tous les âges, continueront à être proposées régulièrement.
2. L'initiation à la vie chrétienne par les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'Eucharistie est donc accueillie à tout âge.
3. Une démarche catéchétique de 3 années en continu sera proposée aux enfants qui ont entre 7 et 10 ans.
4. Les familles dont un enfant a été baptisé ont vécu une rencontre de l'Eglise. On pourrait les réinviter plus tard, à l'occasion des grandes fêtes ou de moments qui leur sont dévolus.
5. Un espace pour les enfants sera créé dans chaque église.
6. Des propositions seront faites pour que les familles expérimentent la prière et la réconciliation : soirée de prière pour l'Unité pastorale, soirée Taizé, clôture année,...

La communication

Une équipe communication sera créée avec pour missions :

1. Une réflexion sur la communication.
2. La gestion d'un journal de l'Unité pastorale refondée (largement diffusé : à la fin des célébrations, par mail, par courrier...).
3. La gestion d'un site web de l'Unité pastorale et des outils de diffusion de l'information dans les églises (panneaux d'affichage, tables...). Le site web de l'Unité pastorale contiendra, outre les informations d'ordre organisationnel (adresses, coordonnées de personnes à contacter, horaire des messes...) des textes touchant au ressourcement ou à la formation (homélies, explications de gestes liturgiques, recension de livres intéressants, liens vers d'autres sites...).
4. Un état des lieux sera dressé pour repérer les services existants (ecclésiaux ou non) et les personnes de référence. L'objectif est d'améliorer la coordination entre ces services et de mieux les faire connaître.
5. Cette équipe réalisera une plaquette de présentation de l'Unité pastorale, destinée à tous. L'équipe communication pourra s'appuyer sur une base de données et un centre de documentation (bibliothèque, photothèque...).

Familles

Un groupe sera créé avec pour mission l'accompagnement des couples et des familles, et notamment l'accompagnement des couples en difficulté.

Le groupe accueillera entre autres les demandes de mariage (en lien avec le secrétariat paroissial et les prêtres de l'Unité).

Une autre mission sera d'informer les couples et les familles sur les mouvements spécifiques, et d'organiser des rencontres ponctuelles. Une attention sera portée aux propositions du « Service diocésain des couples et des familles » qui pourra apporter son concours et son soutien aux initiatives prises.

Un rassemblement des familles sera organisé chaque année.

L'Unité pastorale veillera à promouvoir et à suivre avec attention la grande assemblée diocésaine des familles (décrets 28-30).

C. D'autres enjeux pastoraux

Accueil et Centre Pastoral

L'Unité pastorale choisit d'établir son **Centre Pastoral** (décret 11) au Foyer Sainte-Waudru (Place du Chapitre, 4). Ce Foyer sera aussi un lieu-source dans l'Unité pastorale (décret 58) et un « carrefour » pour les activités de l'Unité, même si cela ne signifie pas que tout devra s'y dérouler, bien entendu. Il fonctionnera en articulation étroite, pour l'accueil notamment, avec le secrétariat paroissial qui est voisin (Rue du Chapitre, 3).

Il est décidé de mettre sur pied un **accueil de semaine** dans une église et/ou un local paroissial, grâce à une équipe de paroissiens. Ces volontaires bénéficieraient d'une formation à l'écoute (une formation diocésaine existe) et se réuniraient périodiquement pour évaluer leurs joies et leurs difficultés. Le lieu d'accueil pourrait contenir une « urne » d'offre de services, pour mettre en contact des personnes disposées à aider avec d'autres en demande.

Liturgie

Nous cherchons toujours à trouver « un art de célébrer » en Unité pastorale refondée qui éveille au goût de la liturgie et nourrisse profondément la vie des hommes et des femmes qui cherchent à vivre du Christ. La compréhension et la recherche de sens de la liturgie sera proposée par différents moyens : articles, conférences, formations ou brèves interventions pendant une célébration.

Une équipe liturgique paroissiale (décret n°9) ainsi qu'une équipe musicale liturgique seront créées pour toute l'Unité pastorale refondée. Les objectifs suivants seront poursuivis :

1. Proposer des chants communs à toute l'Unité, faire se rencontrer les diverses chorales.
2. Pour que tous puissent se sentir à leur place lors des célébrations dominicales, différentes initiatives seront prises : l'organisation d'un service d'accueil au début des célébrations (décret 34, en lien avec les décrets 32-33) et temps de convivialité.
3. La sollicitation des jeunes pour qu'ils s'investissent dans la préparation des célébrations.
4. Des célébrations destinées à un public spécifique mais ouvertes à tous seront organisées régulièrement (messe des étudiants ou messe aux couleurs africaines,...).
5. La liturgie des Heures, des temps d'adoration existant seront proposés à toute la communauté.
6. Pour les grandes fêtes, continuer à harmoniser les temps liturgiques des différents clochers tout en trouvant de nouvelles occasions de célébrer en Unité pastorale refondée.

Prière

De nombreux groupes existent à Mons. L'ensemble des groupes existant ainsi que leurs responsables se feront connaître. Une base de données complète et mise à jour régulièrement sera d'une grande utilité dans la nouvelle Unité pastorale refondée.

Diaconie : solidarité et santé

On demande à l'équipe des visiteurs de malades de trouver des moyens pour que les personnes qui ne peuvent participer à la messe puissent rester en contact avec la communauté et vice versa.

Qu'ils soient à l'initiative de l'associatif chrétien, des services publics ou mis sur pied conjointement, beaucoup de services existent pour œuvrer contre la pauvreté. Il est important de les faire connaître et d'y sensibiliser la communauté chrétienne de l'Unité pastorale refondée (informations, témoignages, appels,...).

Dans le domaine de la santé, il est indispensable de repérer les services existants (ecclésiaux ou non) et les personnes de référence. L'objectif est d'améliorer la coordination entre ces services et de sensibiliser à ces engagements de solidarité.

Périphéries, mission et ouverture à la différence

Chaque année, une rencontre sera organisée, où toutes les équipes de l'Unité pastorale présenteront leurs activités. Ce qui permettra de se faire connaître, de renforcer les liens et de favoriser un esprit missionnaire.

Les liens seront renforcés avec les membres des autres confessions chrétiennes et ceux des autres religions, grâce à des événements organisés en commun : rencontres, fêtes...

Jeunes

L'Unité pastorale se réjouit des divers mouvements de jeunesse présents sur l'ensemble de son territoire. Elle les soutiendra et se mettra à l'écoute de toute demande qui pourrait lui être faite.

Afin de toucher un plus grand nombre, un lien particulier sera entretenu avec le service de la catéchèse et du catéchuménat. Une liste centralisée des jeunes confirmés sera établie (cf. le décret 26)

Les jeunes qui ont participé à des pèlerinages (JMJ, Taizé, Lourdes, Rome...) seront invités à témoigner lors des temps de catéchèse.

L'Unité pastorale veille à promouvoir et suivre avec attention la dynamique du synode des jeunes (cf. les décrets 26-27).

Ecoles

Une équipe d'animation pastorale scolaire sera créée, pour toute l'Unité pastorale, avec pour mission de favoriser les rencontres, les échanges et la mise sur pied d'initiatives, entre les personnes concernées (directions des établissements, enseignants de religion, équipes de pastorale de chaque école...), en lien avec les Services diocésains de l'Enseignement et avec l'aumônerie du Supérieur de Mons (cf. le décret 10, la fiche « 7 clés pour que l'école rencontre la paroisse » et les balises des Services diocésains de l'Enseignement).

Cette équipe sera chargée notamment d'organiser des témoignages de chrétiens dans les écoles et des célébrations lors des grandes fêtes chrétiennes. Ces animations veilleront à impliquer des jeunes.

L'équipe sera aussi un groupe référent pour les professeurs de religion et pour les équipes pastorales dans les écoles. Elle leur proposera des temps de rencontre et de formation, ainsi qu'un accompagnement spirituel.

Gestion du temporel

Les responsables de la gestion de chacun des clochers se rencontreront régulièrement pour réfléchir aux problèmes qui les concernent tous. Ils établiront un cadastre de leurs biens de façon à identifier les particularités de chaque clocher. Ils pourront aussi mettre sur pied une « centrale d'achat » (pour regrouper par exemple les assurances, l'achat de fournitures...). Ils avanceront aussi sur l'harmonisation des recettes et des dépenses par clocher, avec comme objectif l'établissement d'une structure unique pour la Paroisse nouvelle.

Les responsables des ASBL établiront un cadastre des biens de chaque clocher. La gestion des biens mobiliers et immobiliers veillera à donner à la Paroisse nouvelle et à chaque clocher les moyens pour faire vivre l'Eglise chez nous.

Les caisses paroissiales de chaque clocher devront rendre compte de leur situation financière et ne pas perdre de vue que la finalité des revenus doit être la vie pastorale de l'Eglise chez nous dans toutes ses composantes.

A terme, tous doivent préparer la création d'une structure d'ASBL unique qui pourra chapeauter l'ensemble du temporel des paroisses (décret 12).

Vocation

Ce thème, qui n'a pas fait l'objet d'un groupe de travail, est pourtant d'une grande importance.

1. La mise en œuvre des décrets synodaux offrira à notre nouvelle Unité pastorale refondée un terrain favorable à l'épanouissement de notre vocation de baptisé.
2. De nombreuses vocations sont originaires de notre Unité pastorale. L'EAP et le CP ne pourront que se réjouir, encourager et accompagner de sa prière toute nouvelle vocation.
3. Toutes les initiatives d'appel, de prière et de sensibilisation seront encouragées.

4) A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les Services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

1. Mise en place d'une équipe de la diaconie (décret 9, cf. fiche « diaconie »). Les équipes de la diaconie (pastorale de la santé, aumônerie de la prison...) se rencontreront régulièrement pour des échanges, voire des formations communes.
2. Mise en place d'une seule ASBL de gestion matérielle pour la Paroisse nouvelle (décret 12).
3. Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'Eucharistie dominicale (décrets 32-33).
4. Formations pour les acteurs liturgiques (décret 35)
5. Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de vie (décret 40).
6. Réflexion sur les relations entre Paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).
7. On consacra un lieu pour l'accueil et la rencontre.

5) Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « Refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « Paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

* * * * *

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Mons pour les trois ans à venir, à dater de ce 21 novembre 2015.

+ Guy Harpigny, Évêque de Tournai

André Minet, doyen de Mons

Annexe 1 : le fruit des groupes de travail

Dans la dynamique du synode et de la promulgation des décrets, les chrétiens de l'Unité pastorale de Mons ont été invités à se mettre en route pour un travail d'écoute et de partage afin de discerner les grandes priorités qui mettraient la future Paroisse nouvelle en piste pour une période de trois ans.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'une centaine de personnes ont relevé le défi. Onze groupes se sont constitués et ont remis, après plusieurs réunions de travail, les rapports finaux qui ont été la base du discernement pour la rédaction du carnet de route. La lecture des rapports montre la qualité du travail effectué mais aussi le dynamisme et le souhait de s'inscrire dans la nécessaire dynamique diocésaine qu'est la Refondation des paroisses.

Devant la tâche à accomplir, nous ne pouvons que redire deux fondements importants de notre engagement chrétien : si le Seigneur est le Maître de la moisson, nous sommes invités à prendre notre part de travail, car le Seigneur a besoin de nous. « Fais tout comme si tout dépendait de toi et rien de Dieu, mais accomplis ton travail comme si tout dépendait de Dieu et rien de toi » St Ignace.

Les groupes constitués avaient pour thématiques (par ordre alphabétique) :

1. Accueil et écoute
2. Catéchèse et initiation chrétienne
3. Communication
4. Couples et familles
5. Ecoles
6. Gestion matérielle
7. Jeunes
8. Liturgie
9. Périphéries
10. Ressourcement spirituel
11. Santé

Voici quelques extraits signifiant l'importance des grandes questions et défis posés.

« Dans nos propositions, il y a les « grands labours » et les « petites graines ». Les premiers sont des chantiers qui demandent du temps, des ressources, des lieux,... Les secondes sont des initiatives ou des attitudes souvent simples à mettre en œuvre. Le tout vise à faire de la Paroisse nouvelle un lieu d'accueil et d'écoute qui rayonne ».
Groupe de travail « Accueil »

« L'école est située dans une paroisse, un clocher. Ce serait bien qu'il y ait un lien avec la paroisse. Pouvoir dire aux parents : « Là où vous habitez, il y a un lieu d'Eglise où vous pouvez être accueilli avec vos questions. »
Groupe de travail « Catéchèse et initiation chrétienne »

« Nous sommes convaincus que les moyens de communication sont complémentaires, sans échelle de valeur, ni opposition. Et que, pour un travail efficace, il faut tenir compte de ce qui existe actuellement : outils et personnes engagés dans ceux-ci et disponibles. Une étude de la situation à tous les niveaux et une réflexion sur les différents rôles de la communication sont indispensables. Une réflexion devrait être menée quant à l'accessibilité de la communication aux personnes ayant un handicap auditif ou visuel ».
Groupe de travail « Communication »

« Comment être attentif à toutes les personnes qui peuvent être concernées par la pastorale des familles ? Parmi ces personnes, comment être particulièrement attentif et chercher celles qui se situent à la périphérie, parfois sans demande particulière exprimée ? Les personnes manifestement en souffrance aiguë dans leur vie relationnelle affective et sexuelle ? Les personnes blessées dans leur parcours de vie relationnelle, affective et sexuelle et qui se sentent exclues de la vie en paroisse ? Les personnes qui vivent les réalités du mariage et qui se sont éloignées de l'Église ? »

Groupe de travail « Couples et familles »

« Il faut du courage pour se dire chrétien dans la société. C'est vrai aussi au sein de l'école, c'est peut-être encore plus vrai pour les jeunes. Il est nécessaire de faire une proposition audacieuse aux jeunes chrétiens de nos écoles qui souhaitent approfondir leur foi. »

Groupe de travail « Ecoles »

« ..., il nous est demandé d'établir un ordre de priorité des tâches à mettre en chantier pour nous amener à la « Paroisse nouvelle » dans le respect des articles 12 & 16 des décrets synodaux arrêtés par notre Evêque. Nous avons identifiés trois piliers : le pilier « gestion financière » qui devrait être solutionné dans l'année, le pilier « gestion patrimoniale » qui devrait être solutionné dans les 3 années et le pilier « fabrique d'église » qui devrait être solutionné dans le délai de 5 années ». « Pour mener à bien ce vaste chantier de modernisation du paysage de notre diocèse, il est une composante extrêmement importante à définir, c'est le choix des personnes qui composeront ces différents groupes de travail et le niveau de leurs autorités et responsabilités ».

Groupe de travail « Gestion financière et matérielle »

« Il sera bon de prévoir un rassemblement des jeunes avec activités diverses et célébration. Ce rassemblement vécu ce 18 octobre 2015 pourrait être annuel. Il sera utile d'établir un fichier centralisateur des jeunes qui quittent la catéchèse. Quel lieu proposer aux jeunes pour leur permettre de se rencontrer ? »

Groupe de travail « Jeunes »

« Au sujet de la liturgie, le point saillant est clairement la difficulté à goûter pleinement la liturgie. C'est vraiment le point qui est ressorti le plus souvent dans notre partage : comment faire mieux comprendre et faire vivre le sens profond de la liturgie ? Cette question, qui peut être intitulée 'goûter la liturgie', est première face à 'l'art de célébrer' ».

Groupe de travail « Liturgie »

« Sans doute, y a-t-il fondamentalement à convertir nos mentalités pour être accueillant à tous et bienveillant envers chacun. Il faut se garder des 'a priori' qui engendrent la méfiance et la peur, oser remettre en cause les considérations simplistes et réductrices par rapport à ceux qui sont loin, éveiller au respect, susciter la compréhension, apprendre à découvrir les autres différents de nous comme des êtres aimés de Dieu. Nous ne pouvons pas refuser notre amitié à ceux à qui Dieu ne refuse pas son amour ».

Groupe de travail « Périphéries »

« Il est utile de procéder à un recensement de ce qui existe aujourd'hui et qui est porté soit par une paroisse, soit par un autre groupe. La liste obtenue devrait être disponible sur internet, au secrétariat de l'Unité pastorale (fonctionnement analogue à un syndicat d'initiative), dans les églises. »

Groupe de travail « Ressourcement spirituel »

« Afin de répondre aux questions (que le groupe de travail a formulé), nous proposons d'effectuer un état des lieux de ce qui existe dans le monde de la santé, des services d'aide et d'accompagnement humain et spirituel, déterminer pour chacun une personne de référence. Quelle coordination existe-t-il entre les divers acteurs tant publics que privés ? »

Groupe de travail « Monde de la santé »

Annexe 2 : Equipe d'Animation Pastorale et Conseil Pastoral

Equipe d'Animation Pastorale (EAP) :

- André MINET, doyen andre.minet@skynet.be
- Roger MENGI, membre de l'équipe presbytérale rogermenqi2005@yahoo.fr
- Emmanuel-Marie NTABOBA, membre de l'équipe presbytérale
- Anne DRUGMAND, animatrice en pastorale anne.drugmand@skynet.be
- Sabine DUQUESNE, animatrice en pastorale catechese.mons@skynet.be
- Jean LAHOUSSE, diacre jeanlahousse@hotmail.com
- Roger PETIT roger.m.petit@gmail.com
- Emmanuel CORNET emm.cornet@gmail.com

Conseil Pastoral (CP) :

Représentants des clochers :

- Jacques VERSTREKEN (Sainte-Waudru) jacques.verstreken@yahoo.fr
- Jean-Pierre BRASSEUR (Notre-Dame de Messines) jean-pierre.brasseur@skynet.be
- Laurence TELLIER (Sainte-Elisabeth) laurence.tellier@hotmail.com
- Patrice ROUGE (Saint-Nicolas) rougep@yahoo.fr
- Anne DUFOUR (Sacré-Cœur) anne@maisonboulduf.net
- Philippe FORTEMPS, diacre (Saint-Martin à Ghlin) philippe.fortemps@hotmail.com
- Christine CAUDRON (Saint-Martin à Hyon) caudronchristine@hotmail.com

Représentants des différents services :

- Aristide CLAUDE (Jeunes) aristide23@hotmail.be
- Benoît MATHOT (Ecoles - Monde étudiant) benoitmathot@yahoo.fr
- Michelle DEBECKER (Liturgie) mich.scut@skynet.be
- Thierry GLARNER (Catéchèse) thierry.glarner@skynet.be
- Elisabeth ZELLER (Couples - Familles) elisabeth.zeller@belqacom.net
- Céline VAN DER BEKEN (Santé) celine.vanderbeken@hotmail.com
- Sr Marie-Claudine DERANSY (Vie religieuse) marieclaudinederansy@yahoo.fr
- André HENNAU (Solidarités) andre.hennau@yahoo.fr
- Hugues BOTMAN (Communication) hugues.c.botman@gmail.com
- Pierre DUFOUR (Gestion financière) dufour.pga@gmail.com

Responsable de l'équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse : Sabine Duquesne-Vanbreuse, animatrice en pastorale, membre de l'EAP.